

THÈSE

AU

cerlis
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES LIENS SOCIAUX



Comprendre
le travail de
thèse



Appréhender
votre nouvel
environnement



• *Mode d'emploi* •

Un livret par les représentant.e.s des doctorant.e.s du Cerlis

Consulter la version numérique du livret sur le site du CERLIS pour accéder aux liens

Livret actualisé en octobre 2022



SOMMAIRE



3 REMERCIEMENTS



5 INTRODUCTION

- 5. Un livret d'accueil pour quoi faire ?
- 6. Les représentant.e.s des doctorant.e.s



8 LE LABO CERLIS

- 8. Quelques repères dans l'imbrroglio institutionnel
- 11. Participer à la vie démocratique de l'université
- 14. Histoire et organigramme du labo
- 16. Les 4 domaines de recherche
- 17. Chercheur.e.s et doctorant.e.s



18 FAIRE SA THÈSE AU CERLIS

- 18. La thèse, késako ?
- 19. La précarité
- 20. Du droit...
- 23. ... à la pratique



27 TRAVAILLER ET INTERAGIR AU CERLIS

- 27. Moyens matériels à disposition du.de.la doctorant.e.s et infos pratiques
- 30. Les séminaires scientifiques du labo : séminaires transversaux et séminaires thématiques



33 DOCTORANT.E, NE RESTE PAS DANS TA BULLE !



36 ANNUAIRE



REMERCIEMENTS

Nous remercions les représentants des doctorants élus entre 2019 et 2021, Elise Chièze-Wattinne, Olivia Guiragossian, Louisa Laidi, Alban Mocquin pour le temps consacré à la première version de ce livret d'accueil.

Nous voulons aussi remercier chaleureusement Olivier Martin, directeur du CERLIS, pour ses encouragements à créer ce livret d'accueil et leur accompagnement tout au long de sa rédaction. Nous remercions également les membres du conseil de laboratoire pour leurs avis et leurs conseils constructifs.

Enfin, nous tenons à remercier Stéphane Villaudière, graphiste de l'Université Paris Cité, qui a réalisé les illustrations et tout le travail de mise en page de ce livret.

Nous espérons que ce guide sera utile à tou.te.s les doctorant.e.s du CERLIS et que chacun.e d'entre eux.elles y trouvera clairement exposées les informations dont il.elle a besoin selon son état d'avancement dans la thèse, ses intérêts de recherche et ses projets professionnels.

Laurianne Trably et Sarah Yvon

Bonne lecture !



INTRODUCTION

Un livret d'accueil pour quoi faire ?



Ce livret des doctorant.e.s vous donnera des informations pratiques pour réaliser votre doctorat et plus largement pour vous intégrer au sein du CERLIS et de votre université de rattachement. S'il ne remplace pas l'expérience que vous vous forgerez au fil des mois et des années, il récapitule les éléments qui nous ont paru essentiels et communs à l'ensemble des doctorant.e.s pour comprendre le travail de thèse et approcher le nouvel environnement dans lequel vous évoluez désormais.

Vous y trouverez donc des informations concernant l'équipe et le fonctionnement du CERLIS, les droits des doctorant.e.s et les moyens matériels mis à votre disposition par le laboratoire, le déroulement et les grandes étapes de la thèse, les attendus officiels et moins officiels, les rendez-vous importants et les événements scientifiques qui ont lieu au CERLIS...

Nous souhaitons que cette trace écrite prolonge les moments d'échange initiés par le laboratoire ou par nous-mêmes (lors des réunions de rentrée, des "pots", de l'Assemblée Générale...), afin que chaque doctorant.e ait les clefs nécessaires pour se repérer et se sente le/la moins isolé.e possible.

▶ Nous restons à votre écoute et à votre disposition tout au long de l'année : n'hésitez pas à nous joindre et/ou nous rencontrer. Vous pouvez aussi nous adresser vos idées pour faire évoluer ce livret !

Les représentant.e.s des doctorant.e.s

Élu.e.s pour un mandat de 30 mois, soit deux ans et demi, les représentant.e.s des doctorant.e.s ont pour rôle principal de porter votre voix et de représenter vos intérêts au CERLIS, en particulier à l'occasion des Conseils de laboratoire, et auprès des personnes chargées de son fonctionnement. Ils.elles cherchent à faire remonter vos demandes ou vos propositions, à vous transmettre les informations importantes et à faciliter l'accomplissement de votre thèse au CERLIS. Vous trouverez en fin de livret les noms des actuels représentants des doctorants.



LES CONTACTER ▼

Vous pouvez les joindre à tout moment à l'adresse mail suivante :

representantsdoctorantscerlis@gmail.com

C'est à partir de cette adresse qu'ils répondront à vos demandes ou propositions et qu'ils vous transmettront les informations importantes sur le laboratoire.

Contactez-les rapidement pour vous présenter, et pour être ajouté.e.s au groupe whatsapp des doctorants du CERLIS.

RDV ANNUELS ENTRE DOCTORANT.E.S ▼

Bien sûr nous serons amené.e.s à nous croiser de façon informelle dans les couloirs de l'Université Paris Cité, de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), de la Maison de la Recherche ou encore en bibliothèque.

Nous pourrons nous rencontrer aux activités du labo, qui sont ouvertes aux doctorants. Notamment les séminaires du Cerlis, qui rassemblent titulaires et doctorants autour de recherches en cours ou abouties. En ce qui concerne plus spécifiquement les doctorants, le séminaire des doctorants du Cerlis a lieu le même jour que le séminaire général. En outre, des rencontres sont ponctuellement organisées. Il est donc important de rester attentif aux infos qui circulent sur la liste de diffusion «forum cerlis»

LES ASSOCIATIONS DE DOCTEUR.E.S ▼

Plusieurs associations de doctorant.e.s existent sur Paris. Elles peuvent être un relais salutaire au cours de la thèse pour s'informer et sociabiliser. Nous en indiquons une ci-dessous mais il en existe d'autres.

Le RJC du Labex Icca

Le réseau de jeunes chercheurs est rattaché au laboratoire de recherche interdisciplinaire ICCA centré sur les pratiques et les marchés de la culture, de l'art et du numérique, qui rassemble des équipes de plusieurs universités appartenant à différentes disciplines (sociologie, économie, droit, design, communication, sciences de l'éducation) : le CIM, le CEPN, le CERLIS, l'Ensadlab, EXPERICE, l'IRCAV, l'IRDA, l'IRMECCEN et le LabSIC.

Il organise tout au long de l'année de nombreux rendez-vous de rencontre et d'entraide entre les jeunes chercheur.e.s. Si ses séminaires de recherche sont plus spécifiquement destinés aux doctorant.e.s et post-doctorant.e.s travaillant sur les industries culturelles et la création artistique, les séminaires professionnalisants ou les séminaires méthodologiques peuvent intéresser un panel plus large de doctorant.e.s.

N'hésitez pas à demander d'être informé.e du programme de séminaires en communiquant à rjc.labexicca@gmail.com les informations suivantes :

nom, prénom, sujet de thèse, laboratoire et université, adresse mail.



LE LABO CERLIS

Quelques repères dans l'imbroglio institutionnel



Ici nous vous donnons les principaux éléments pour comprendre comment fonctionne l'Université. Les doctorant.e.s ont le droit de voter mais aussi de se présenter pour siéger dans les différents organes de l'Université dans laquelle ils/elles sont inscrit.e.s.

Participer ainsi à la vie de l'Université permet de mieux la connaître et la comprendre en profitant des occasions d'échanges décentrés du travail de recherche.

Les départements ou filières

Les départements de formation sont créés par délibération du conseil d'administration de l'Université. Ils peuvent correspondre à un sous-domaine d'un cycle d'étude. À l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), le CERLIS est rattaché au département de Médiation Culturelle et à l'Institut de la communication et des médias (ICM). À l'Université Paris Cité, le CERLIS est rattaché aux départements de Sciences de l'éducation, Sciences du Langage et Sciences Sociales.

Les universités

Dans le cadre de la mise en place de pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et du plan Campus initiés dans la première décennie des années 2000, les Universités françaises ont été invitées à se rapprocher en regroupements appelés "fusions".

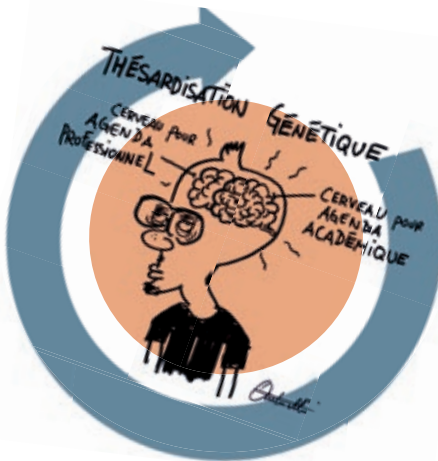
Le CERLIS est rattaché à deux universités : l'Université Paris Cité et l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3). Ce double rattachement n'est pas issu d'une fusion institutionnelle mais du rapprochement, au cours de son histoire, entre des chercheur.e.s issus de l'Université Paris Descartes (Paris 5) et de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3).

Institutionnellement, l'Université Paris Descartes (Paris 5), l'Institut de Physique du globe, et l'Université Paris Diderot (Paris 7) se sont rassemblées pour former l'Université Paris Cité depuis mars 2020. Ces dernières dénominations ne sont donc plus officielles depuis janvier 2019 et leurs entités seront dissoutes le 1er janvier 2020. L'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) initialement intégrée au projet de fusion s'en est retirée en 2018.

Les laboratoires (ou Unités de Recherche)

Le CERLIS « n'est qu'un » laboratoire parmi d'autres ! Pour donner un ordre d'idée, il faut savoir que l'Université Paris Cité rassemblent 119 structures et unités de recherche dont le Cerlis.

Ce chiffre n'a pas pas vocation à amoindrir l'importance et la portée des recherches qui y sont réalisées mais plutôt de donner un premier repère pour vous inciter à construire en cours de thèse une cartographie (mentale ou écrite) des autres laboratoires pouvant exister en lien avec votre thématique de recherche. Cela peut être utile pour mieux identifier certain.e.s chercheur.e.s, en rencontrer de nouveaux.elles et cela pourra s'avérer pratique quand sera venu le temps d'envisager vos débouchés professionnels en fin de thèse.



Les facultés ou les UFR

Les facultés sont l'une des structures constitutives d'une université. Elles sont chargées de l'enseignement et de la recherche dans un champ disciplinaire homogène regroupant des domaines de formation et de connaissance apparentés. L'Université Paris Cité est divisée en trois facultés : la faculté de santé, la faculté des sciences et la faculté des sociétés et humanités. Le CERLIS est rattaché à la faculté des sociétés et humanités.

Pour sa part, l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) n'est pas divisée en facultés mais en trois UFR (Unités de Formation et de Recherche). Le CERLIS est rattaché à l'UFR Arts et Médias.

Qu'elle soit nommée faculté ou UFR, il s'agit d'une subdivision de l'Université qui regroupe différents départements et laboratoires de recherche d'une même filière. Une université comprend, en règle générale, plusieurs UFR, des instituts (IUP...) et des écoles internes (écoles d'ingénieurs...). Le centre de décision de l'UFR est le conseil d'UFR, composé d'étudiant.e.s que vous aurez à élire, de personnels enseignants et non-enseignants. À sa tête se trouve le doyen de faculté élu par le conseil.

Les écoles doctorales

Le Cerlis est rattaché à quatre écoles doctorales et aux périmètres disciplinaires variés. Vous pourrez trouver toutes les informations les concernant sur les sites des différentes ED.

L'école doctorale «Langue, littérature, Image» (ED 131):

- **Contact** : laura.mercier@univ-paris-diderot.fr
- **Site internet** : <https://ed131.u-paris.fr>

L'école doctorale «Arts et Médias» (ED 267) de l'Université Sorbonne Nouvelle.

- **Contact** : ed267@sorbonne-nouvelle.fr
- **Site internet** : <http://www.univ-paris3.fr/actualites-de-l-ed-267-arts-et-medias-19613.kjsp?RH=1233074022679>

L'école doctorale «Sciences du langage» (ED 622) de l'Université Sorbonne nouvelle

- **Contact** : ed622@sorbonne-nouvelle.fr
- **Site internet** : <http://www.univ-paris3.fr/ed268>

L'école doctorale «Savoirs, Sciences, Education» (ED 623) de l'Université Paris Cité :

- **Contact** : ed623.sse@u-paris.fr
- **Site internet** : <https://ed623.u-paris.fr/>

L'école doctorale «Sciences des Sociétés» (ED 624) de l'Université Paris Cité :

- **Contact** : ed624.sds@u-paris.fr
- **Site internet** : <https://ed624.u-paris.fr/>

Participer à la vie démocratique de l'université

Que vous soyez inscrit.e.s à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) ou à l'Université Paris Cité, vous trouverez ici un récapitulatif des organes de décision existants pour chaque structure, un résumé de leurs missions, et un calendrier indicatif pour anticiper les périodes d'élections afin de pouvoir y prendre part au mieux.

En effet, en tant que doctorant.e.s, il est possible de vous engager dans chacun de ces organes. Cela permet de mieux connaître et de participer aux décisions collectives qui font la vie de l'Université.

Si vous souhaitez participer à l'un ou plusieurs des conseils, il faut faire acte de candidature puis, bien sûr, être élu.e.s.

Pour cette partie nous nous sommes appuyé.e.s sur la fiche 17 du "Doctorat à la loupe" publiée par l'Association Nationale des Docteurs. Ces fiches ont pour vocation de présenter les bonnes pratiques pour élaborer et mener un projet doctoral à son terme dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à les consulter au besoin.

Au sein de l'Université, le pouvoir exécutif est exercé par le.la président.e de l'université et le pouvoir législatif est exercé par deux conseils : le Conseil d'Administration (CA), et le Conseil Académique (CAc). Ce dernier regroupe deux commissions, la Commission de

la recherche (CR) et la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, le Conseil académique est l'organe compétent pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs.

Les doctorant.e.s, lorsqu'il.elle.s se sont porté.e.s candidat.e.s et ont été élu.e.s, peuvent participer à l'un de ces conseils.



La Commission de la recherche (CR)

Au sein du Conseil académique (CAC) : elle définit la politique scientifique de l'établissement, répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche tels qu'allouée par le Conseil d'administration.

Les missions du Conseil académique concernent les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique ; la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés ; la demande d'accréditation des formations ; le contrat d'établissement ; le schéma directeur en matière de politique du handicap ; toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiant.e.s.

- La Commission Recherche de la Faculté Sociétés et Humanités de l'Université Paris Cité
- La Commission Recherche de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3)
 - 4 représentant.e.s des doctorant.e.s possibles

Le conseil d'UFR

Le centre de décision de l'UFR est le conseil d'UFR, composé d'étudiant.e.s (dont doctorant.e.s si candidat.e.s), de personnels enseignant et non-enseignant.

À sa tête se trouve le doyen de faculté élu par le conseil.

- Le conseil de gestion de l'UFR Arts et Média
- La faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Cité.
 - Plusieurs doctorant.e.s peuvent candidater au collège des usager.e.s.

Le Conseil du laboratoire du CERLIS

Le conseil du laboratoire est composé de membres élu.e.s et de membres nommé.e.s. Il se réunit en moyenne tous les six à huit semaines pour prendre des décisions importantes pour le laboratoire, notamment concernant le budget. Si vous souhaitez soumettre un projet, c'est d'abord au conseil de labo que vous devez vous adresser après en avoir discuté avec votre directeur ou votre directrice, en passant par les représentant.e.s des doctorant.e.s qui y siègent également.

Le Conseil de l'École Doctorale

Il détermine la politique scientifique de l'ED, adopte son programme d'action et délibère sur toutes les affaires relatives à l'ED. Plus précisément, le Conseil de l'ED statue sur les conditions d'inscription en doctorat ainsi que sur les équivalences du diplôme national de master et la validation des acquis.

Il examine les demandes d'inscription dérogatoire, propose au Conseil scientifique le nombre maximum de doctorant.e.s pouvant être encadré.e.s par un.e directeur.rice de thèse, dans les champs disciplinaires correspondant à la thématique de l'école. Il décide de la procédure à mettre en œuvre pour l'attribution des allocations et bourses de recherche.

- Le Conseil de l'ED 131
- Le Conseil de l'ED 267
- Le Conseil de l'ED 622
- Le Conseil de l'ED 623
- Le Conseil de l'ED 624

→ 4 à 5 doctorant.e.s peuvent candidater

Histoire et organigramme du laboratoire CERLIS

Revenons à l'échelle du laboratoire !
Cette partie vous permettra de mieux connaître les personnels, leurs missions et vous donnera leurs coordonnées ainsi que les situations dans lesquelles vous pouvez être amené.e.s à les contacter.

Fondé en 1998, le laboratoire a fêté ses 20 ans en janvier 2019

Le CERLIS est un laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales. Ses tutelles sont l'Université Paris Cité, l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) et le CNRS (Unité Mixte de Recherche 8070).

La notoriété et l'originalité des travaux du CERLIS sont reconnues en France et à l'international. Ils font référence dans plusieurs domaines thématiques (individualisation, famille, culture, éducation, genre, numérique...), et en méthodologie. Son dynamisme se donne à voir dans le nombre très élevé des publications scientifiques produites et des engagements pris dans la communauté scientifique, des participations aux comités de rédaction et de lecture dans des revues à forte visibilité ou des colloques, congrès ou séminaires. L'ouverture sur la société est notable, via des interventions dans les médias professionnels ou grand public, et la participation à des débats externes à la communauté scientifique. Le CERLIS est dirigé par Olivier Martin depuis le 1er janvier 2014.

Sa reconnaissance académique est manifeste dans la place prise dans différentes sociétés savantes et revues scientifiques, par les nombreuses invitations à l'étranger (80) pour des séjours dans des laboratoires ou des participations à des congrès, par 2 délégations à l'UF (Institut Universitaire de France), 4 au CNRS, 1 à l'INED, un ou une nouvelle directeur.ice sera élu.e prochainement

AU 1ER SEPTEMBRE 2022, LE LABORATOIRE CERLIS RÉUNISSAIT :

15 Professeur.e.s des Universités (PU)
ou Directeur de recherche au CNRS

34 Maîtres.se.s de Conférences
(MCU) ou Chargé.e.s de recherche
CNRS

6 Ingénieur.e.s technique
administratif (ITA ou BIATSS)

16 émérites

63 doctorant.e.s y sont inscrit.e.s en thèse

Les formations doctorales

Au cours de votre doctorat, vous allez être amené.e.s à suivre des formations. La plupart des écoles doctorales demande d'avoir effectué 90 heures de formation sur trois années de doctorat. Ces heures de formation ne représentent pas qu'une formalité administrative, elles vous accompagnent dans votre réflexion scientifique. Vous pouvez vous référer à l'annuaire des formations de votre école doctorale, transmis en début d'année et accessible en ligne sur le site de votre ED. La plupart du temps, Les procédures d'inscription sont détaillées directement dans l'annuaire. Il s'agit le plus souvent d'envoyer un mail à la personne chargée de la formation en question. Aussi, les bibliothèques Universitaires proposent des formations majoritairement ouvertes à tout.e.s les doctorant.e.s. Enfin, vous pouvez trouver des formations (séminaires, journées d'étude, etc) en suivant l'actualité des listes de diffusion.



Les 4 domaines de recherche

Votre thèse comporte de nombreuses thématiques et le CERLIS regorge d'équipes déjà constituées ou pouvant se former pour les explorer et articuler leurs dimensions sociales de façon approfondie.

Connaître l'éventail des thématiques étudiées au labo, sélectionner celles qui vous concernent pour vous tenir à jour des résultats, des méthodologies, des problématiques dégagées affiner votre approche scientifique et vous donnera de précieux éléments pour structurer votre recherche.

Cette partie vous donne un aperçu global des domaines de recherche, des thèmes et des axes transversaux étudiés au quotidien par les chercheur.e.s du CERLIS.

N'hésitez pas à les combiner, le travail de thèse est un travail d'interconnexion !

L'activité du laboratoire s'organise depuis le 1er janvier 2019 autour de quatre axes de recherche qui revisitent et approfondissent les principaux thèmes de recherche pour lesquels le laboratoire a déjà fait ses preuves :

- ▶ Culture, Médias, Sociabilités - Responsables :
Sylvie PFLIEGER (MCF HDR, Paris 3) et Olivier THEVENIN (PU, Paris 3)
- ▶ Éducation, Socialisation, Âge de la vie - Responsables :
Gaële Henri-Panabière (MCF, UPC)
- ▶ Famille, Individualisation, Institutions - Responsables :
Christophe GIRAUD (PU, UPC)
- ▶ Travail, Classes, Styles de vie - Responsables :
Delphine Serre (PU, UPC) et Emmanuel de LESCURE (MCF, UPC)

Le CERLIS affiche une abondante production scientifique.

Entre 2012 et 2017, ses membres avaient publié :

231 articles dans des revues à comité de lecture

131 ouvrages dont 77 collectifs

60 articles dans des revues professionnelles

.....
Les doctorant.e.s sont associé.e.s aux projets de recherche, y compris pour les ANR.

La volonté de partage et de diffusion de l'unité s'exprime aussi dans le nombre impressionnant de communications (950) et de chapitres d'ouvrages (259).

.....
 Mettez-vous régulièrement à jour des nouvelles publications des membres du labo CERLIS !

Vous trouverez toutes leurs nouvelles publications ici sur le site internet et les plus récentes en version papier dans la salle commune.

À ces 4 domaines s'ajoutent 2 axes transversaux :

- ▶ Rapports de genre : cet axe s'appuie sur le réseau MAGE (Marché du travail et du genre) - Responsable : Rebecca Rogers, (PU, UPC)
- ▶ Numérique : cet axe permet d'appréhender de façon pertinente le développement du numérique, les modalités et les effets de l'information et de la communication. Ces thèmes sont développés dans la chaire « Transformations du lien social avec les TIC » (depuis 2012) et la coordination d'une ANR Quantiself 2017-2020 - Responsables : Eric Dagiral (MCF, UPC) et Olivier Martin (PU, UPC)

Chercheur.e.s et doctorant.e.s

Il est attendu du.de la doctorant.e qu'il.elle formalise un important travail de rédaction scientifique sous le format d'une thèse mais aussi qu'il.elle se familiarise et crée des liens avec le milieu de la recherche scientifique. Considérer le temps de la thèse comme un temps de création de lien social avec l'équipe du laboratoire est indispensable pour mener à bien votre projet et pour intégrer le monde académique après votre thèse. Même si vous isoler vous sera nécessaire par moment (rédaction, lecture, repos...), ne restez pas loin du laboratoire trop longtemps, venez dès que possible rencontrer les personnes qui y travaillent et échanger avec elles. Les séminaires, les journées d'étude, les colloques, l'Assemblée Générale annuelle, les pots de rentrée et de fin d'année sont prévus pour cela.

Comment vous repérer parmi les différentes compétences et modules existants pour ne pas vous y perdre et rester au plus proche des axes que vous chercherez à développer au cours votre thèse ? Les différentes parties de ce livret ont pour but de vous aider à les connaître et à entrer en contact avec eux. Les travaux collectifs et la transversalité sont favorisés au CERLIS : n'hésitez pas à rencontrer les diverses équipes de recherche, à collaborer avec des chercheur.e.s et des doctorant.e.s sur plusieurs thèmes et à mélanger les disciplines.



FAIRE SA THÈSE AU CERLIS

La thèse, késako ?



La thèse constitue une expérience professionnelle de recherche à part entière. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet personnel et professionnel qui se définit progressivement et en concertation avec votre directeur.rice de thèse.

Les financements de thèse

Les différents dispositifs existants pour financer une thèse s'inscrivent dans des temporalités diverses. Il existe des financements pour les trois premières années de thèse comme les contrats doctoraux, les bourses doctorales, les bourses CIFRE...

On ne peut plus candidater pour un contrat doctoral une fois inscrit.e en thèse mais le délai pour soumettre un dossier CIFRE est, quant à lui, de 9 mois après la date d'inscription en première année de thèse. De plus, le.la doctorant.e peut postuler à des bourses de thèse afin de valoriser sa recherche et de recevoir une récompense monétaire pour la qualité du travail fourni.

La newsletter du CERLIS vous informe en temps réel du calendrier des bourses les plus repérées dans les disciplines du laboratoire. N'hésitez pas toutefois à étendre vos recherches car de nouvelles bourses peuvent être proposées au cours de votre thèse.



Néanmoins ces financements restent très limités face aux nombres de doctorant.e.s postulants et le.la doctorant.e se retrouve souvent soumis à une certaine précarité pendant sa thèse.

Parler ici de la thèse et de la vie doctorale dans le laboratoire, c'est aussi évoquer la précarité qui affecte depuis une vingtaine d'années l'enseignement supérieur et la recherche en France, et plus particulièrement les conditions de travail, les droits sociaux et l'insertion professionnelle des doctorant.e.s et des docteur.e.s en sciences humaines et sociales (SHS). Les financements évoqués plus haut restent très limités par rapport au nombre de candidat.e.s, obligeant beaucoup de doctorant.e.s à se financer par eux-mêmes, en cherchant notamment à occuper un job extérieur, lequel est par ailleurs souvent précaire et mal protégé (pour rappel, les vacances sont payées à l'heure et non mensualisées). Cela implique qu'ils travaillent à côté d'une thèse qu'ils effectuent de fait gratuitement. Cette réalité du doctorat entre en contradiction avec les attentes institutionnelles imposées aux doctorant.e.s (réduction des durées officielles de la thèse, hausse des exigences en matière de publications, d'enseignements et de communications valorisées par le CNU et au moment du recrutement) et la multiplication des agents de normalisation et de régulation de la vie doctorale.

Le.la doctorant.e est souvent confronté.e à un décalage entre âge social et âge biologique, le.la doctorant.e ne peut plus bénéficier des avantages étudiants comme la carte Navigo et se voit confronté.e au paradoxe du "vieil étudiant". Les doctorant.e.s du CERLIS n'échappent pas à cette dynamique de précarisation croissante. Sur 77 doctorant.e.s recensé.e.s dans le laboratoire au 1er octobre 2019, seulement un quart bénéficient d'un financement (contrat doctoral, contrat doctoral spécifique normalien.ne, bourse doctorale, bourse CIFRE...). Ils.elles ne sont qu'un sixième à être doctorant.e contractuel.le, soit proportionnellement deux fois moins nombreux.ses que pour l'ensemble des doctorant.e.s en SHS. Comme la plupart de leurs collègues doctorant.e.s en SHS rattaché.e.s à d'autres laboratoires, les doctorant.e.s du CERLIS se voient obligé.e.s de travailler à côté, voire parfois de cumuler des emplois précaires et faiblement rémunérés (baby-sitting, surveillance d'établissements scolaires, vacances administratives ou universitaires...).

Dans ce cadre, les situations de désengagement voire de démission du travail doctoral ne sont pas rares et nous apparaissent d'autant plus insupportables qu'elles sont souvent associées à des formes d'isolement et reproduisent des inégalités de classe, de genre et de race. Ces situations font néanmoins rarement l'objet d'un traitement collectif à l'échelle du laboratoire. Pour pallier ces discriminations et la solitude doctorale, les représentant.e.s des doctorant.e.s sont présent.e.s pour organiser des temps d'échange et d'écoute. Malgré les pressions inverses, le CERLIS a collectivement choisi d'accepter et d'accueillir des thèses non financées.

Le directeur.ice de thèse

Reconnu.e par une communauté scientifique (pourra chercher les rapporteurs de thèse et les membres du jury)

Responsabilité scientifique du travail
Encadrement

Le.la doctorant.e

L'unité de recherche

= le laboratoire
... ici c'est donc le CERLIS

L'école doctorale

Regroupe les équipes accueillant les doctorant.e.s autour d'un projet de formation doctorale

L'université

Personnalité juridique qui a la responsabilité administrative de sa formation.

Le CERLIS est rattaché à 2 universités :
l'Université Paris Cité et l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Du droit...

Attention à bien vérifier les évolutions de la réglementation. Restez attentifs aux communications de votre ED sur les conditions d'encadrement légales de votre doctorat

Les modalités de l'encadrement du.de la doctorant.e relèvent de l'arrêté du 25 mai 2016. Ce sont les écoles doctorales qui fixent les conditions de suivi et d'encadrement des doctorant.e.s par une charte du doctorat. Référez-vous à celle de votre école doctorale.

La durée d'une thèse selon l'article 14

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans. La durée de la formation doctorale du.de la doctorant.e en situation de handicap peut être prolongée par le chef d'établissement sur demande motivée du.de la doctorant.e. Si le.la doctorant.e a bénéficié d'un congé de maternité, de paternité, d'un congé d'accueil de l'enfant ou d'adoption, d'un congé parental, d'un congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou d'un congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail, la durée de la préparation du doctorat est prolongée si l'intéressé.e en formule la demande.

Des prolongations annuelles peuvent être accordées à titre dérogatoire par le.la chef.fe d'établissement, sur proposition du.de la directeur.rice de thèse et après avis du comité de suivi et du.de la directeur.rice de l'école doctorale, sur demande motivée du.de la doctorant.e. La liste des bénéficiaires de ces dérogations est présentée chaque année au conseil de l'école doctorale et transmise à la commission de la recherche du conseil académique ou à l'instance qui en tient lieu dans les établissements concernés. A titre exceptionnel, sur demande motivée du.de la doctorant.e, une période de césure insécable d'une durée maximale d'une année peut intervenir une seule fois, par décision du.de la chef.fe d'établissement où est inscrit.e le.la doctorant.e, après accord de l'employeur.se, le cas échéant, et avis du.de la directeur.rice de thèse et du.de la directeur.rice de l'école doctorale. Durant cette période, le.la doctorant.e suspend temporairement sa formation et son travail de recherche, mais peut demeurer inscrit, s'il.elle le souhaite, au sein de son établissement. Cette période n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse. L'établissement garantit au.à la doctorant.e qui suspend sa scolarité son inscription au sein de la formation doctorale à la fin de la période de césure.de la période de césure.

Les thèses en SHS ont une durée moyenne de cinq ans ce qui s'explique par le temps laissé au terrain, la maturation des données et de la réflexion scientifique mais aussi par le peu de financement de thèse.

Le comité de suivi individuel selon l'article 13

Un comité de suivi individuel du.de la doctorant.e veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le.la doctorant.e, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au.à la directeur.rice de l'école doctorale, au.à la doctorant.e et au.à la directeur.rice de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du.de la doctorant.e. Renseignez-vous auprès de votre école doctorale afin de connaître les modalités d'évaluation de ce comité de suivi individuel.

Ce comité de suivi individuel est une opportunité pour sortir le.la doctorant.e du travail solitaire de la thèse et lui permettre d'échanger avec des experts de son sujet. Ces temps de discussion participent à l'acheminement de la réflexion scientifique du.de la doctorant.e et permettent d'évoquer les difficultés rencontrées par le.la doctorant.e tout au long de sa thèse.

La formation doctorale selon les articles 3 et 15

Les écoles doctorales organisent les échanges scientifiques entre doctorant.e.s et avec la communauté scientifique ; proposent aux doctorant.e.s des activités de formation favorisant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'une culture scientifique élargie incluant la connaissance du cadre international de la recherche. Au cours de leur cursus, les doctorant.e.s suivent des programmes de formation. Une formation à la pédagogie est dispensée lorsqu'elle concourt à l'activité ou au projet professionnel du.de la doctorant.e.

Le.la directeur.rice de la thèse

Le.la directeur.rice de la thèse est responsable de l'encadrement scientifique du.de la doctorant.e et s'engage à lui consacrer une part significative de son temps. Sollicité.e, en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, il.elle aide le.la doctorant.e à dégager le caractère novateur de son travail dans le contexte scientifique et s'assure de son actualité. Il.elle assure l'accès des futur.e.s doctorant.e.s aux informations sur le programme des formations qui leur sont offertes et sur le devenir professionnel des docteur.e.s formé.e.s par l'école doctorale.

Encore un peu de droit...

Doctorant.e.s, gare au harcèlement !

Le harcèlement sous toutes ses formes peut être exercé par un.e collègue, encadrant.e, enseignant.e, étudiant.e, prestataire, partenaire de l'établissement. Il se manifeste notamment par des comportements, des paroles, des intimidations, des actes, des gestes et des écrits unilatéraux. Le sujet reste sensible, et il peut être difficile d'identifier que l'on est victime de harcèlement, malgré les conséquences visibles sur la santé, les relations sociales, la carrière professionnelle ou les études. Si les initiatives de prévention se multiplient, il est resté néanmoins fondamental de connaître ses droits dans de telles situations. Et surtout, rompez l'isolement ! Contactez toute personne susceptible d'apporter du soutien : collègue de confiance, représentants d'organisations syndicales, assistants de prévention, membres du CHSCT, médecin, maisons médicales, associations, etc...

Vous pouvez également vous adresser au médecin de prévention qui saura vous orienter vers les professionnels adéquats.

Le harcèlement moral est constitué de plusieurs conduites qui ont pour objet ou comme effet de porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Le harcèlement moral est passible de sanctions disciplinaires civiles (versement de dommages et intérêts à la victime) et pénales (2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende).

Le harcèlement sexuel désigne non seulement les pressions exercées sur une personne pour obtenir abusivement des faveurs sexuelles, mais aussi le fait d'imposer régulièrement des propos ou comportements dégradants ou humiliants. Il s'agit d'un délit puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende, assortis éventuellement de sanctions disciplinaires et de réparations aux victimes.

Il existe différents dispositifs de signalements qui peuvent vous accompagner face aux violences : harcèlements, agressions, discriminations...



... à la pratique

Le.la doctorant.e s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il.elle a, vis-à-vis de son directeur, sa directrice de thèse, un devoir d'information quant aux résultats obtenus et aux difficultés rencontrées lors de l'avancement de sa thèse. Il.elle s'engage à lui remettre autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux à la communauté scientifique. Nous revenons dans cette partie sur les différents travaux qui font partie intégrante du travail de thèse. En effet, faire une thèse n'est pas seulement lire, réaliser un terrain, rédiger son manuscrit et le soutenir devant un jury en fin de parcours.

Se former

Le.la doctorant.e doit suivre un certain nombre d'heures de complémentaire formation (en moyenne, de 90 à 100 heures sur la durée du doctorat), proposées ou validées par l'école doctorale, qui poursuivront deux objectifs :

- accroître ses compétences dans son domaine de recherche et élargir sa culture scientifique (participation à des séminaires, ateliers, etc.)
- préparer son insertion professionnelle (formations linguistiques, doctorales, modules spécifiques, conférences d'intérêt général, etc.)

Chaque école doctorale a ses spécificités. Tournez-vous vers le.la directeur.trice de votre ED et vers la personne en charge des formations pour en savoir plus. Généralement, une fois inscrit.e.s, les informations vous seront communiquées par mail.

Publier

Tenez-vous informé.e.s des revues universitaires éditées dans votre discipline. Certaines d'entre elles sont « qualifiables » c'est-à-dire qu'une publication en leur sein est un critère requis lors de la qualification. Ne sous-estimez pas pour autant les autres revues : elles participent aussi de la circulation des savoirs au sein de votre discipline et vous permettront peut-être d'ajouter une publication à votre CV, ce qui n'est pas négligeable. En tout état de cause, votre directeur.rice de thèse est la personne la plus à même de répondre à vos interrogations en termes de stratégie de publication : n'hésitez pas à vous adresser à lui.elle à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, rappelez-vous que la publication des résultats d'un travail de thèse doit respecter les droits du.de la doctorant.e. La position du.de la doctorant.e parmi les co-signataires d'une publication doit correspondre à sa contribution dans le travail.

Communiquer

La qualité et l'impact de la thèse peuvent se mesurer à travers les publications mais aussi les communications lors de colloques, de journées d'étude, de séminaires ou encore d'ateliers doctoraux. La participation du/de la doctorant.e à ces événements l'enrichit à travers les échanges générés et la valorisation de son travail. Cela permet aussi la création d'un réseau scientifique en lien avec ses thématiques de recherche. Pour communiquer, il vous faudra intégrer les listes de diffusion de votre discipline, lire les newsletters du CERLIS, vous tenir informés sur Calenda et répondre dans les bons délais aux appels à communications (AAC) publiés, quand ils correspondent à votre travail de recherche. Pour aller plus loin, consultez la partie "séminaires scientifiques du labo" de ce livret.

Rédiger sa thèse

La plupart des doctorant.e.s en conviennent, au milieu de toutes ces missions qui leur incombent, trouver du temps pour rédiger sa thèse est parfois difficile. Accrochez-vous et gardez à l'esprit que l'idéal serait d'écrire un peu chaque jour.

Ne manquez pas les colloques incontournables de votre discipline. L'importance de ces rendez-vous mérite d'y consacrer un paragraphe ci-dessous. Y participer demandant un peu d'anticipation, vous y trouverez un calendrier approximatif des dates clés à ne pas manquer. Les vraies dates vous seront transmises via la newsletter du CERLIS.

DISCIPLINE	NOM DE L'ÉVÉNEMENT	RÉGULARITÉ	PÉRIODE *
Sociologie	Congrès de l'AFS (Ass. Française de sociologie)	Tous les 2 ans	En été
	L'AISLF	Tous les 4 ans	En été
Sciences de l'éducation	Congrès de l'AECSE (Ass. des Enseignants et des Chercheurs en Sciences de l'Éducation)	Tous les 3 ans	En été
Sciences du langage	Le congrès International AILA (Association Française de Linguistique appliquée)	Tous les 2-3 ans	En été
Sciences de l'information et de la communication	SFIC	Tous les 2 ans	En été

**Les dates exactes vous seront transmises via la newsletter du CERLIS. Adhérer à ces associations permet de rejoindre la communauté de chercheurs de votre discipline et de participer à ses*

Enseigner

Beaucoup enseigneront pendant leur doctorat : une charge de cours peut vous être attribuée suivant des modalités variables : certain.e.s doctorant.e.s s'appuient sur une trame de cours déjà existante, d'autres créent leur cours de toutes pièces, certain.e.s ont connaissance des cours qui leur sont attribués avant l'été, d'autres à la rentrée, certain.e.s ont des petits groupes, d'autres plus de 50 étudiants par classe, etc. Les charges de cours peuvent comprendre la surveillance, la correction et l'organisation de rattrapages d'examens terminaux. Identifiez rapidement les responsables pédagogiques et administratifs des diplômes des matières que vous enseignerez pour les contacter en cas de besoin.

Par ailleurs, soyez attentif au nombre d'heures que vous pouvez légalement enseigner en une année, vous risquez de ne pas être payé.e au delà !

Enfin, avant d'accepter toute charge de cours, discutez avec votre directeur de thèse des opportunités qui se présentent à vous.

Organiser des événements scientifiques

Pendant votre doctorat, réservez du temps pour organiser une journée d'étude, un séminaire, un colloque. Vous pouvez le faire avec votre directeur.rice de thèse et/ou avec d'autres doctorant.e.s ou docteur.e.s. Cela sera l'occasion de travailler en équipe pour choisir un sujet, co-rédiger un appel à communication, de chercher des financements, d'être en contact avec l'administration de l'université, diffuser l'information, sélectionner les communicants puis rapporter les communications le

jour de l'évènement. Ces étapes incontournables de l'organisation de manifestations scientifiques permettent d'acquérir des compétences précieuses au cours du doctorat et font partie intégrante du métier de chercheur.e. Elles peuvent compter pour être qualifié.e comme maître.sse de conférence.

Pour organiser un évènement scientifique au CERLIS, vous serez en contact avec :

Clo Colombet :

clo.colombet@cnr.fr ou

Hadrien Mathieu :

hadrien.mathieu@u-paris.fr.

Pour aller plus loin, consultez la partie "séminaires scientifiques du labo" de ce livret.

DATE APPROXIMATIVE DE PUBLICATION DE L'AAC*

DÉLAI POUR PROPOSER UNE COM*

En janvier

En général 1 à 2 mois

En automne

En général 2 à 3 mois

Janvier

En général 1 à 3 mois

XX

XX

Septembre-octobre

En général 3 à 6 mois

activités. En tant que membres, vous devenez électeurs, et pouvez-vous porter candidat pour rejoindre les bureaux thématiques et organiser des manifestations scientifiques.

▼ *Mettre à jour sa visibilité numérique*

La page individuelle :

le site internet du CERLIS prévoit une page individuelle pour chaque doctorant.e. Cette page lui apporte une visibilité et rend compte de son rattachement institutionnel. Elle apporte une légitimité au sein de la communauté scientifique et permet aux acteur.rice.s extérieur.e.s (et intérieur.e.s) au domaine universitaire de vous contacter.

Pour renseigner votre page internet et la tenir à jour au cours de votre thèse, contactez Séverine Dessajan à : severine.dessajan@parisdescartes.fr.

La liste de diffusion :

une liste de diffusion commune à l'ensemble des membres du CERLIS a été mise en place pour toutes les communications internes à visée générale. Son adresse est forum.cerlis@services.cnrs.fr. Vous y serez intégré.e.s par Olivier Martin ou par Séverine Dessajan suite à votre inscription. Il convient d'y avoir recours essentiellement pour diffuser des informations de nature scientifique susceptibles d'intéresser tous les membres du CERLIS, ou en tout cas une large partie d'entre eux.elles. Si vous ne recevez aucun message, informez-en Olivier Martin ou par Séverine Dessajan par courriel. Ils pourront vous inscrire sur cette liste

Des séminaires méthodologiques et des retours d'expériences sont organisés chaque année. Pour y participer, consultez le programme des Ateliers des doctorants du CERLIS (bientôt en ligne sur le site) ou celui du Réseau des Jeunes Chercheurs du Labex Icca.

▼ *La newsletter*

Chaque semaine une newsletter rédigée par Séverine Dessajan permet de recevoir les actualités du laboratoire : de l'annonce des événements scientifiques prévus au sein du labo aux émissions publiques invitant un membre du labo en passant par les dates de soutenances de thèse, tout y figure et circule donc largement ... à condition que vous l'informiez de votre actualité !

Là encore une seule et même adresse : severine.dessajan@parisdescartes.fr.

Prévoyez de joindre un visuel à l'information communiquée, c'est plus vivant.





TRAVAILLER ET INTERAGIR AU CERLIS

Moyens matériels à disposition du doctorant et infos pratiques

Trois salles de travail

Trois salles de travail sont dédiées aux doctorant.e.s du CERLIS. Deux d'entre elles sont situées au troisième étage du bâtiment Jacob : la salle J332 contient deux postes informatiques, une table centrale et peut accueillir jusqu'à quatre doctorant.e.s, la salle J334 contient trois postes informatiques et peut accueillir jusqu'à cinq doctorant.e.s. Ces deux salles situées en plein cœur du laboratoire sont réservées à un travail individuel et silencieux (lectures, retranscriptions, écriture, préparation de cours).. Une troisième salle de travail est à votre disposition au deuxième étage du bâtiment principal et contient quatre postes informatiques, une grande table centrale et des meubles de rangement. Cette salle est plus spacieuse, elle fournit un environnement de travail agréable et se prête davantage aux moments collectifs, qu'il s'agisse d'échanges scientifiques ou non. Vous pouvez également travailler à la Maison de la recherche rue des Irlandais, où une salle des doctorant.e.s avec des postes informatiques est à dis-

position pour les doctorant.e.s de différents laboratoires. Faites-en usage, vous y êtes les bienvenus !!

Postes informatiques et logiciels

Moins d'une dizaine d'ordinateurs sont à votre disposition au CERLIS. Il vous est possible d'y créer une session individuelle ou de travailler sur une session collective sur laquelle vous pouvez enregistrer vos fichiers dans un dossier à votre nom. Pour ne pas encombrer le bureau et le stockage de l'ordinateur, et par sécurité pour vos données, il est préférable de travailler à partir d'un moyen de stockage externe (clé USB, disque dur...) ou en ligne (Dropbox, Google drive, icloud...). Les logiciels SAS, AIR, Modalisa sont installés sur les postes informatiques. Vous pouvez donc y avoir recours pour l'analyse de vos données. Si vous travaillez sur votre ordinateur personnel, vous pouvez accéder à Internet en vous connectant au wifi de l'Université Paris Cité et en renseignant, sur la page d'authentification qui s'affiche, votre identifiant et votre mot de passe personnel.

Photocopieurs et reprographie

Vous pouvez également imprimer, photocopier ou scanner vos documents. Une photocopieuse et une imprimante se trouvent à votre disposition dans les salles de travail du site des Saints Pères, vous pouvez y imprimer et photocopier vos documents... en restant bien sûr raisonnable ! Si vous souhaitez imprimer un nombre important de documents (un support de cours composé d'articles à photocopier en plusieurs exemplaires par exemple), vous avez accès sous certaines conditions à la reprographie de l'Université Paris Descartes, située au rez-de-chaussée du bâtiment principal, dans le couloir à droite en entrant dans la faculté.

Enfin, si la grande imprimante située dans le bureau du secrétariat du CERLIS n'a pas vocation à être utilisée par les doctorant.e.s du laboratoire, vous pouvez néanmoins y scanner vos documents en respectant l'environnement de travail des personnes présentes dans le bureau. Pour scanner, il vous suffit de renseigner votre adresse mail sur la machine, de déposer votre document sur l'espace dédié à la photographie et d'appuyer sur le bouton dédié, le scan du

La salle commune

Ouverte toute la journée cette salle est dédiée à un usage de détente. Elle permet à l'ensemble du personnel du CERLIS de se retrouver et d'échanger autour d'une boisson chaude, d'un déjeuner etc. Elle est équipée d'une grande table, de quelques couverts, d'un frigo, de cafetières, d'une bouilloire...

Bref, le nécessaire pour accueillir vos plats et vous offrir une pause bien méritée. Il faut néanmoins veiller à ne pas dépasser un certain volume sonore car des bureaux jouxtent la salle et à laisser l'espace et les vaisselles partagées propres pour le confort et le respect de tou.te.s.

Les équipements tels que le frigo, le micro-onde et les tables de pause sont des espaces partagés et entretenus en commun par les membres du laboratoire. Leur bon état doit être le souci de tout.te.s

La salle de réunion

La salle R645B (6ème étage du bâtiment principal) est réservée aux réunions. Vous pouvez la réserver auprès de Clo Colombet et Hadrien Mathieu en passant les voir au secrétariat du laboratoire ou par mail à clo.colombet@cnr.fr ou hadrien.mathieu@u-paris.fr. Si la salle n'est momentanément pas réservée et que vous souhaitez utiliser, vous pourrez aussi simplement récupérer les clés auprès d'elles.

Les aides budgétaires

Chaque doctorant.e dispose d'une enveloppe annuelle de plusieurs centaines d'euros. Ce montant peut évoluer selon les années et son utilisation est conditionnée à l'accord du ou de la directeur.rice de thèse et du conseil de laboratoire., à utiliser selon ses besoins. Le laboratoire peut également vous allouer une aide financière supplémentaire dans le cas d'événements scientifiques pertinents pour votre discipline et auxquels vous participez activement (communication lors d'un colloque, organisation d'une journée d'étude...) Il peut s'agir par exemple de la prise en charge partielle ou totale des frais d'inscription, d'hébergement ou de transport. Si les demandes sont évaluées au cas par cas et votées lors des conseils de laboratoire, cette aide supplémentaire peut être demandée pour tous les congrès et les colloques importants de chaque discipline. Enfin, le CERLIS souhaite également valoriser les initiatives collectives portées par les axes de recherche du laboratoire. Les doctorant.e.s peuvent également avoir accès à ce budget si leur projet s'inscrit dans l'un des axes.

Les ressources documentaires du CNRS

Le CNRS offre un accès aux ressources documentaires en ligne aux membres des laboratoires qui sont rattaché.e.s au CNRS. En toute rigueur, l'accès à ses ressources est permis par un identifiant nominatif et individuel délivré par le CNRS.

Nous disposons néanmoins de codes généraux (identifiant et mot de passe), spécifiques au CERLIS. Ces codes sont strictement confidentiels et réservés aux seul.e.s membres du CERLIS (chercheur.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s, doctorant.e.s et post-doctorant.e.s reconnu.e.s comme tel.le.s). Il est strictement interdit de communiquer ces codes à d'autres personnes.

Les séminaires scientifiques du labo : séminaires transversaux et séminaires thématiques

Il existe, au sein du CERLIS, deux séminaires scientifiques transversaux dont l'objectif est de présenter et de discuter dans un cadre bienveillant et constructif les travaux en cours des membres du laboratoire. Renouvelés récemment, leur formule est néanmoins très similaire à celle des séminaires transversaux initiés par le passé.

Enquêtes et travaux en cours

Il a pour but de discuter les recherches en cours et non publiées de l'ensemble des membres du laboratoire, titulaires comme non titulaires, doctorant.e.s compris.es.

Il s'agit de mettre à plat les protocoles d'enquête, de questionner les modes de collecte et d'analyse du matériau, mais aussi de tester des hypothèses, d'échanger autour des premiers résultats et de réfléchir à des stratégies d'écriture et de mise en forme possibles. Les séances ont lieu dans une salle du bâtiment Jacob et durent en moyenne 3 heures, à raison d'une séance par mois environ. En général, deux membres du laboratoire présentent leur travail respectif puis la discussion est ouverte aux collègues présent.e.s dans la salle. Mis au goût du jour par Delphine Serre en 2017, ce séminaire est désormais organisé par Elsa Ramos (elsa.ramos@free.fr) et Jules Simha (jules.simha@parisdescartes.fr), qu'il faut de préférence contacter par mail si vous souhaitez y intervenir.

Le cercle de lecture du CERLIS :

Le cercle de lecture permet à tous les membres du laboratoire de venir discuter d'œuvres (livres, films, expositions, visites de lieux, musiques, etc., académiques ou non) dans un contexte convivial. Les doctorants sont les bienvenus pour partager leurs trouvailles !

lundi du CERLIS

Le séminaire général du CERLIS a lieu plusieurs lundis dans l'année, et permet à tout le laboratoire de se retrouver dans des moments d'échange formels et informels.

N'hésitez pas à vous y rendre pour échanger avec tous les membres du laboratoire !

Les ateliers sont organisés dans le cadre des lundis sur CERLIS. Ils se divisent en deux temps.

Il s'agit de vous dédier un espace de discussion scientifique où vous pouvez présenter, selon votre état d'avancée dans la thèse et vos besoins personnels, vos hésitations et vos hypothèses de recherche, un morceau de votre thèse ou encore la version provisoire d'une communication ou d'un article... tout cela sous le regard attentif et compréhensif des camarades doctorant.e.s !

La seconde partie permettra à des titulaires de venir vous expliquer les subtilités de certains attendus du monde académique. Restez attentif. ve.s, le programme circulera bientôt dans la newsletter du CERLIS !

Vous pouvez, de manière isolée ou avec d'autres membres du CERLIS, proposer d'organiser un séminaire. Toute initiative de ce type, pour peu qu'elle soit validée par le laboratoire, est la bienvenue ! Faites-nous part de vos projets à representantsdoctorantscerlis@gmail.com.

D'autres séminaires scientifiques, plus thématiques, sont organisés par des membres du CERLIS. Vous pouvez bien sûr y assister simplement et même proposer d'y intervenir. Nous vous invitons à consulter le site internet du laboratoire où le fonctionnement et le programme de ces séminaires sont détaillés et régulièrement actualisés. Certains séminaires se rattachent directement aux axes scientifiques du laboratoire. Par exemple, les « Lundis de l'éducation » sont les rendez-vous pluriannuels de l'axe « Education, socialisation, âges de la vie » auxquels tou.te.s les membres du

laboratoire peuvent assister. Les autres séminaires scientifiques sont davantage conçus autour d'une discipline ou d'un domaine d'application des sciences humaines et sociales. Ils sont issus d'initiatives personnelles ou collectives originales, associant parfois des membres internes au CERLIS à des chercheur.e.s extérieur.e.s. C'est le cas des « Amphis du MAGE », organisés pour partie par des membres du CERLIS dans le cadre d'un réseau international et pluridisciplinaire constitué autour des thématiques du genre et du travail.



Vous trouverez d'autres séminaires ci-dessous (liste non exhaustive) ...

.....

Le séminaire du GRREP

<http://www.cerlis.eu/le-21-octobre-seminaire-du-grrep/>

Le séminaire de recherche libertaire ETAPE (Explorations Théoriques Anarchistes Pragmatistes pour l'Émancipation)

<http://www.grand-angle-libertaire.net/etape-explorations-theoriques-anarchistes-pragmatistes-pour-lemancipation/>

Séminaire de l'ATRHE l'Association transdisciplinaire pour les recherches en histoire de l'éducation

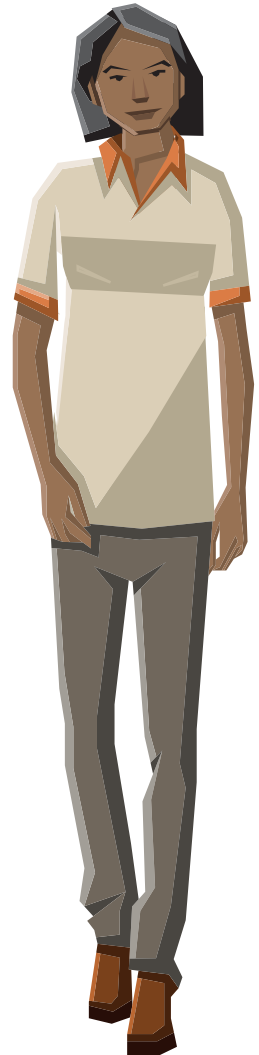
Les rencontres de l'axe genre (Rebecca Rogers, responsable de l'axe genre du CERLIS avec Delphine Serre, co-directrice du MAGE (Marché du travail et genre)

Les Séminaires du Labex Icca

Les ateliers de professionnalisation à destination des doctorant.e.s. Ces séances ont pour vocation d'offrir aux doctorant.e.s l'expérience des titulaires sur plusieurs thématiques comme la préparation des qualifications; l'enseignement pendant la thèse; la préparation aux concours de chargé.e.s de recherche CNRS, INED; et les stratégies de publication pendant la thèse et comment valoriser sa recherche et lui apporter rayonnement.



**DOCTORANT.E,
NE RESTE PAS
DANS TA BULLE !**



Il y aura des jours sans... ces jours-là va te libérer l'esprit plutôt que de te sentir nul.le et déprimé.e. Ça ira mieux demain.

Quelle poisse ! Si je lance tous les mots qui me viennent à l'esprit, ça peut faire un chapitre ?



Demain est un nouveau jour

Ah j'ai trouvé ! j'ai enfin trouvé mon titre de chapitre !



La comparaison n'aide pas toujours à avancer... elle peut même paralyser !

Tu n'imagines pas la semaine de ouf ! j'ai encore du rendre un article pour une publication dans une super revue scientifique ! Quelle angoisse !

Publier ? Encore ? Mais il les écrit comment ? j'ai toujours rien publié moi.... Pour que j'y arrive, il faudrait que : $a + b = xy / dt^2$Ouhlala, les calculs sont pas bons là...!

Ah ouais, j'imagine oui !



Deux semaines plus tard...

C'était un peu le rush cette semaine, je viens de finir un chapitre de ma thèse, je suis TROP CONTENT

Chapitre ? Mais je n'ai toujours pas fait mon plan, moi ! Ouhlala, les calculs ne sont pas bons là...!

Ah ouais, super !



1 paragraphe par jour ... vaut mieux que 350 pages au dernier moment ! Écris un peu tous les jours



à bien y regarder ...



Ah j'ai trouvé ! j'ai enfin trouvé mon titre de chapitre !

... tu es le héros de ta thèse. Avance à ton rythme et reste fier.e de toi



T'es pas mal aujourd'hui, tu sais !

la thèse : le temps des émotions...



Chutes :

- 1/ Difficulté de terrain : «Mais qu'est-ce que je fais là ?»
- 2/ article refusé «je suis trop nul/uuul»
- 3/ blocage dans l'écriture «Ca finira jamais»
- 4/ fin d'un financement «j'suis pauvre....Riz/pâtes jusqu'à la fin de mes jours/jusqu'à la fin de mes jours»

...cardiaques !

- 1/ attribution d'un financement «Ca y est, je suis riiiiiche»
- 2/ Article accepté : «j'suis trop fort»
- 3/ Chapitre fini : «C'est bientôt fini»
- 4/ Des bons retours : «j'suis vraiment trop fort»



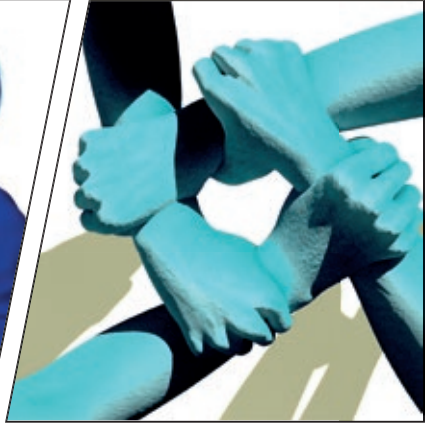
La thèse, une aventure...



Tant mieux, tes retours m'ont beaucoup aidé aussi. On va au séminaire ensemble tout à l'heure ?

J'ai adoré l'article que tu m'as envoyé, il était parfait pour mon chapitre

...collective



La charge administrative rend barge



Du papier, du papier... mais c'est qu'il est à la bonne hauteur cet oreiller !

La thèse n'est qu'une étape. Profites de la vie



Hey, tu veux que papa te raconte les aventures du thésard...





ANNUAIRE

Direction :

- ▶ Directeur du laboratoire : Olivier Martin : olivier.martin@u-paris.fr

Secrétariat (Salle : RT217)

- ▶ Gestionnaire administrative et financière : Clo Colombet : clo.colombet@cnrs.fr
Gestionnaire financier : Hadrien Mathieu : hadrien.mathieu@u-paris.fr

Ingénieur.e.s et technicien.ne.s :

- ▶ Séverine Dessajan : severine.dessajan@u-paris.fr
Muriel Letrait : muriel.letrait@parisdescartes.fr
Anne Forssell : anne.forssell@parisdescartes.fr
Stéphane Abriol : stephane.abriol@parisdescartes.fr

Représentants des doctorants :

- ▶ Adresse mail générale : : representantsdoctorantscerlis@gmail.com
Adresses mail par représentant.e.s :
ancelin.arthure@gmail.com
christophe.biolini@etu.u-paris.fr
iulia.dima@sorbonne-nouvelle.fr
maud.delebarre@parisdescartes.fr



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.





cerlis
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES LIENS SOCIAUX



Sorbonne
Nouvelle